

INTERROGATION DE BANQUES DE DONNÉES PROFESSIONNELLES

Une expérimentation dans 2 lycées de l'Académie de Nice

A. ANTONELLI - M. BROUSSOUS - R. LE BRIS

GENÈSE DE L'EXPÉRIMENTATION

La Recherche Documentaire Informatisée (RDI) a commencé, dans l'Académie de Nice, en 1982, après la création de l'URFIST* de Nice par la DBMIST*.

Les sessions de formation à la RDI, organisées par l'URFIST, s'adressaient principalement aux Universitaires et à leurs étudiants. Mais acquérir le "réflexe RDI" demande un investissement en temps et une pratique qui rebutent un peu certains utilisateurs potentiels. Aussi a-t-on pensé qu'il serait peut-être plus facile de familiariser les futurs étudiants, c'est-à-dire les élèves du second cycle des lycées, à l'utilisation de la Télématicque et du Minitel, appelés à prendre de plus en plus d'importance.

Cette idée est l'un des points de départ de l'expérience pédagogique organisée par le Directeur du CRDP* de Nice qui, après s'être assuré du concours de partenaires financiers (la DBMIST, la MIDIST* et le CNDP*), de celui des télécommunications pour les lignes téléphoniques et les Minitels, a contacté les chefs d'établissements des lycées de l'Académie.

L'objectif était de recruter dans quelques lycées (2 ou 3) une équipe d'enseignants volontaires, comportant au moins un documentaliste, pour une expérimentation de 2 ans débutant à la rentrée 1984/1985. Deux établissements répondant à cette exigence ont été retenus. Le lycée

* voir en fin d'article.

Honoré d'ESTIENNE D'ORVES de Nice (A.M.), le lycée SAINT-EXUPERY de St Raphaël (VAR).

A cette époque, la télématique n'était pas aussi connue du grand public qu'elle l'est aujourd'hui, on ne voyait pas encore s'afficher des codes de messagerie sur les panneaux publicitaires, ni apparaître sur les écrans de télévision "Appelez le 3615, Tapez... sur votre minitel".

L'impression générale chez les enseignants volontaires était que la télématique avait sûrement quelque chose à voir avec l'informatique et qu'il fallait être initié à la seconde pour pouvoir

pratiquer la première. Cette idée fausse explique peut-être que, à une exception près, tous les enseignants qui se sont déplacés à l'URFIST pour assister à une démonstration d'interrogation de Banques de Données Professionnelles, venaient de travailler ensemble pendant un stage d'informatique. Cette erreur d'appréciation initiale a eu pour conséquence principale l'absence de collègues de Lettres et d'Histoire-Géographie, disciplines qui avaient été peu représentées parmi les stagiaires en informatique.

LE CAHIER DES CHARGES

Il est important de souligner que cette expérience n'a pas été demandée par des enseignants en fonction d'un besoin qui se serait fait sentir dans les établissements, mais qu'elle a été proposée par le CRDP avec cette suggestion : "Voici un outil, apprenez à vous en servir, puis voyez ce que l'on peut en faire dans un lycée". A la rentrée 84/85, les objectifs ont été un peu mieux définis à la suite d'une réunion entre le directeur du CRDP, les formateurs de l'URFIST et les enseignants de chaque lycée. Il s'agira de :

- former les enseignants à la RDI - initier les élèves à la RDI
- évaluer le contenu des Banques de Données professionnelles françaises par rapport au lycée
- réfléchir à la place de la RDI par rapport à une recherche documentaire classique
- envisager l'avenir de la Télématique au Lycée
- rédiger une brochure décrivant le déroulement de l'expérience et ses résultats

Ce programme a été réalisé point par point entre octobre 1984 et juin 1987.

LA FORMATION DES ENSEIGNANTS

Elle s'est déroulée à l'URFIST de Nice entre octobre et décembre 1984. Les 2 équipes étaient divisées en 2 groupes ("Sciences dures" et "Sciences molles") travaillant chacune avec un formateur sur des banques préalablement sélectionnées. PASCAL et FRANCIS de QUESTEL, AGORA de G. CAMS.

Le choix étant dicté à la fois par l'intérêt que le contenu de ces banques pouvait présenter pour les lycéens et par les tarifs préférentiels consentis par les producteurs dans le cadre de l'expérimentation.

Cette initiation, passionnante pour les uns, un peu décevante pour d'autres - en fonction du contenu documentaire de chaque banque - nous a permis d'acquérir une expérience suffisante pour commencer à travailler avec des élèves dès janvier 1985.

L'INITIATION DES ÉLÈVES

Les méthodes ont varié selon la discipline, le tempérament et les effectifs de chacun. Quelques défections ont été enregistrées rapidement de la part des collègues de Mathématiques et de Sciences Physiques qui trouvaient que, d'une part le niveau des informations obtenues sur PASCAL était trop élevé pour les lycéens, d'autre part que le temps manquait, les classes scientifiques étant assez avares de leur temps, surtout en terminale. Les classes les plus assidues ont été celles des naturalistes, des économistes et des linguistes.

Disposant de 5 lignes téléphoniques donc de 5 minitels et de 3 imprimantes, certains collègues ont travaillé avec des élèves volontaires après les cours, d'autres ont initié des classes entières,

par roulement, soit tout seuls, soit avec l'aide d'un autre collègue initié à la RDI.

Dans tous les cas, le temps consacré à la télématique a largement débordé sur le temps libre de chacun. De nombreuses banques ont été consultées, telle que PASCAL - FRANCIS H - FRANCIS S - ECOTHEK (sur QUESTEL) AGORA - AECO - ADOC - BIODOC - ISIS - SAGA -

SPHINX (sur G. CAM) FRANCIS H - RESHUS (sur spleen 3), ainsi que d'autres services plus grand public comme SEVIL (serveur de la Cité des Sciences de la Villette).

QUELQUES CONCLUSIONS

Le comportement des élèves a rarement été négatif. Presque tous ceux qui ont été initiés ont travaillé avec intérêt et application. L'attrait de la machine et de la télématique est réel.

L'apprentissage des logiciels d'interrogation se fait aisément si l'on procède par étapes. Les élèves obtiennent rapidement documents et références bibliographiques - si ceux-ci existent dans la banque - le problème majeur est de les faire exploiter convenablement par la suite.

Pendant 5 trimestres - de janvier 85 à juin 86 - nous avons essayé de motiver les élèves, de leur inculquer la rigueur nécessaire à l'élaboration d'une stratégie de recherche, à son aboutissement et à l'exploitation des documents. Il s'avère que la RDI est une bonne école de travail.

Quant à la documentation obtenue, il est rare qu'elle soit sans intérêt ; elle varie selon les banques, mais nous avons pu apprécier la rapidité avec laquelle parvient l'information, son actualité, l'exhaustivité des bibliographies dans lesquelles on peut faire un choix sur des critères précis. Tous ces avantages font de la RDI un complément indispensable à la recherche en CDI où- l'information de pointe est souvent absente.

Les 2 aspects principaux de notre bilan - la RDI est une école de rigueur pour les élèves et une source de documentation incomparable - ont dicté notre conclusion

La RDI a sa place dans les établissements du second degré. L'initiation à l'interrogation des banques de données doit être envisagée sans être forcément systématique. L'accès à (les banques de données professionnelles paraît indispensable pour compléter les services rendus par les CDI. Des banques de données d'intérêt pédagogique, spécifiques à l'Education Nationale et d'accès facile, devraient être créées, dans les disciplines scientifiques en particulier.

Il reste qu'il faut réfléchir aux contenus de telles banques qui doivent présenter un intérêt pédagogique suffisamment général et être particulièrement adaptés au support télématique.

L'équipement (ligne téléphonique, imprimante, minitel), son lieu d'implantation dans l'établissement (CDI), les modalités pratiques d'utilisation tenant compte du contrôle indispensable et du coût d'utilisation sont des aspects de la RDI sur lesquels il y a matière à réflexion.

A. ANTONELLI
M. BROUSSOUS
R. LE BRIS

Le lecteur intéressé par un ou plusieurs aspects de cette recherche pédagogique peut se procurer la brochure. "Interrogation Banques de Données" éditée par le CRDP de Nice, n° brochure 060 B 0732 au prix de 50F franco de port et d'emballage. Commande à adresser au : Centre de Documentation Pédagogique - B.P. 119 - 06002 NICE CEDEX.

* C.R.D.P. : Centre Régional de Documentation Pédagogique. * C.N.D.P. : Centre National de Documentation Pédagogique. * M.I.D.I.S.T. devenue D.I.C.C.I.T.

* D.I.C.C.I.T. : Ministère de la Délégation à l'Information à la Communication et à la Culture Scientifique et Technique.

* URFIST : Unité Régionale de Formation et de Promotion pour l'Informatique Scientifique et Technique.

* DBMIST : Direction des Bibliothèques des Musées et de l'Information Scientifique et Technique.